r un héritage handise afin alaires pour le patron se les femmes ur honneur, x de hasard ou bien per. s, celles de tion, etc., et ns un pays le mal croît ais écoutez es grévistes, es ces pros-D'une part, la moralité ont été, en eu, d'autre dividualiste ividualisme voisins, sur c'est précio disent les tent: « Et ire des michargé de t d'avance impter que vidualistes

> Dieu a créé mence des s moyens ain quotiis n'avons en fait, ils société où

règne l'individualisme, le pain quotidien ne peut être assuré que pour ceux qui ont une grosse fortune. Or, quel est celui qui ne veut pas s'assurer le pain quotidien ? La multiplicité des dévotions, la beauté des cérémonies n'y font rien ; c'est l'individualisme qui commande de faire fortune ; il faut lui obéir, sous peine à un moment donné de mourir de faim, sanction terrible. Et alors toutes les corruptions sont fatales. Les fraudes, le vol, les concussions, les trahisons, les prostitutions, les vénalités de toute espèce, toutes les ignominies sociales naissent et se développent naturellement dans un terrain merveilleusement préparé pour cette exécrable végétation. Toute l'histoire de notre siècle est là. Elle se résume dans un mot qui est la clé de l'énigme : l'individualisme.

L'individualisme rend impossible l'esprit de pauvreté et l'esprit de fraternité; l'individu qui ne s'occupe que de lui-même, ne voit dans ses semblables que des concurrents redoutables, qui viennent rogner sinon confisquer totalement sa portion de vivres. C'est alors, comme on l'a dit, que l'homme n'est qu'un loup pour un autre homme. Loin qu'il y ait encore dans ces conditions un christianisme véritable, il n'y a plus même d'humanité.

Qu'avons-nous donc à faire pour remonter le courant, revenir à la religion de Jésus-Christ, restaurer les bonnes mœurs et remettre l'ordre dans la société? Abjurer solennellement l'esprit d'individualisme, pour permettre à l'esprit de fraternité de renaître dans les âmes. Or, l'esprit de pauvreté et l'esprit de fraternité ne peuvent se développer et se maintenir durables qu'à l'aide de ce que nous avons appelé une organisation, c'est-à dire une institution appropriée.

Cette institution, nous n'avons pas à la fonder, elle existe depuis sept siècles et elle a été récemment mise par Léon XIII en harmonie avec les besoins et les conditions de notre époque : c'est le Tiers-Ordre franciscain. Là, l'esprit de fraternité est et doit être quelque chose de vivant, d'agissant, de pratique. Si les Tertiaires sont fidèles à cet esprit, ils se soutiendront mutuellement dans la bonne et la mauvaise fortune, ils seront assurés qu'ils peuvent compter les uns sur les autres et qu'entre des frères très nombreux il n'est pas d'infortune possible. Le bonheur d'être débarrassé du souci de soi-même et de son lendemain laisse pourtant la place à un autre souci, bien noble et bien doux, celui de ses semblables. La charité déploie alors plus d'activité et fait plus de prodiges que n'en fait l'égoïsme. Le